



# Conseil consultatif des programmes

## Rapport 2011

Le 27 mai 2011

# Sommaire

1 -	Préface .....	3
2 -	Mise en perspective des échanges .....	9
2.1	Contexte des travaux .....	9
2.2	La continuité des travaux .....	9
2.3	Retour sur la fiction .....	10
2.4	Les programmes courts.....	11
2.5	L'expression française et langues étrangères .....	12
2.6	La diffusion des sports .....	12
2.7	Les émissions de référence .....	13
3 -	Les évolutions attendues, changement de modèle de la télévision publique .....	15
3.1	La mission de divertir.....	15
3.2	Le rajeunissement des audiences.....	16
3.3	Retrouver la créativité et l'esprit critique.....	17
3.4	Animateurs et figures d'antenne.....	18
3.5	Questions de société, une télévision qui concerne et touche ses téléspectateurs.....	19
3.6	Les services.....	20
3.7	Au-delà de l'écran télévisuel .....	20
4 -	Les émissions de jeu .....	22
4.1	Interaction et rajeunissement.....	23
4.2	Jeux et télé réalité .....	24
4.3	Valeurs et différence dans les jeux.....	25
4.4	Les attentes .....	26
5 -	La télévision du réel .....	28
6 -	Vie politique et télévision publique .....	31
7 -	L'information à la télévision publique .....	36
7.1	La double indépendance .....	38
7.2	Evolutions constatées, évolutions attendues.....	40
8 -	Synthèse des recommandations .....	43

## 1 - Préface

### Le mot du Président

« Pour la deuxième année consécutive, le Conseil consultatif des programmes créé par la loi du 5 mars 2009 s'est réuni, marquant ainsi son ancrage dans le fonctionnement de France Télévisions.

La mission du Conseil Consultatif rejoint ma volonté de placer la proximité avec les Français, le dialogue avec notre public et le service apporté au citoyen au cœur de notre démarche. J'ai ainsi été particulièrement attentif à ce que les participants au Conseil soient représentatifs des publics que nous souhaitons (re)conquérir autant que de ceux qui nous sont traditionnellement plus fidèles. Chaque Français, quel que soit son âge, sa profession ou sa sensibilité doit se retrouver à tout moment dans les programmes de nos antennes.

De nombreux collaborateurs du groupe ont participé aux différentes sessions du Conseil, et ont pu ainsi dialoguer avec ses participants. Ces échanges ont été pour eux riches d'enseignements. Ce rapport sera largement diffusé aux collaborateurs du groupe, qui pourront ainsi tirer profit des recommandations du Conseil.

A travers ses diverses séances de travail, le Conseil consultatif a pu réfléchir à l'évolution de la programmation de nos antennes. L'information (les journaux et les émissions politiques) et le divertissement (jeux et télévision du réel) ont été cette année au cœur des débats. Avec le développement des sources d'information en continu en hertzien comme sur internet, il est plus que jamais important pour nos rédactions de répondre aux attentes de l'ensemble des citoyens dans le traitement de l'information et dans l'éclairage des grands débats d'idées et de société. S'agissant des émissions dites de la télévision du réel, les membres du Conseil ont pu nous aider, très utilement, à préciser le traitement de ce type d'émission.

Je souhaite remercier l'ensemble du Conseil consultatif des programmes, pour l'implication et la disponibilité dont ils ont fait preuve tout au long de l'année, et les collaborateurs de France Télévisions qui ont contribué au bon fonctionnement des séances de travail et à la rédaction du présent rapport ».

Rémy PFLIMLIN

# Le conseil consultatif

Présentation des membres du conseil (session 2010-2011).

Un appel à candidatures a été ouvert au cours de l'été 2010 sur le site du Club France Télévisions pour la constitution du second Conseil Consultatif des Programmes.

20 personnes ayant fait acte de candidature ont été sélectionnées dans un souci d'équilibre géographique, d'âge et de catégorie-socio-professionnelle. Un soin tout particulier a été apporté pour que la diversité des goûts en matière de télévision soit bien représentée. L'un des membres retenus s'est désisté avant le début des travaux.

Nora AHMED-BRAHIM. 35 ans, femme au foyer, Méditerranée.

« Ce qui me manque le plus à la télévision, c'est la musique, la danse, l'opéra.

Je suis membre du Conseil pour rencontrer et collaborer avec des gens avec lesquels on n'échangerait pas dans la vie de tous les jours et pouvoir donner mon avis de femme au foyer sur les programmes. »

Robert BALLARIN. 73 ans, retraité, Sud.

« Mon esprit critique me fait souvent réagir. Je suis conscient de la capacité de manipulation que représentent les programmes des chaînes de Télévision. Les téléspectateurs ont droit à la qualité : je n'approuve pas le dénigrement systématique de tout ce qui a trait à la Télévision. J'ai connu les programmes présentés il y a plus d'un demi-siècle et je mesure les progrès accomplis. Il faut éduquer les téléspectateurs à faire usage de leur esprit critique y compris en les mettant en garde contre les dangers d'une certaine addiction. Le rôle culturel de la Télévision publique doit être affirmé. C'est grâce à elle notamment que j'ai pu découvrir des œuvres musicales, des spectacles culturels, c'est elle qui m'a incité à me déplacer pour aller les voir dans les salles. Je suis un défenseur de la télévision publique, financée par l'Etat et la redevance. Je ne suis pas contre une certaine dose minimum de spots publicitaires de qualité à condition qu'ils ne soient pas systématiquement programmés dans les émissions les plus regardées. »

Mélissa BELHADI. 35 ans, employée Paris Ile de France Centre.

« Je suis comme des millions de personnes qui regardent chaque jour la télévision. Que ce soit le soir après le travail, en vacances, ou le week-end, on allume tous la télévision à un moment ou à un autre de la journée. Avec le nombre incalculable de chaînes, chacun d'entre nous trouve forcément ce qui l'intéresse. Fini le "pfff" ya rien d'intéressant à la télé ce soir. Et avec les chaînes thématiques, on s'ouvre à d'autres sujets qui ne nous intéressaient pas forcément. Je regarde la télévision assez tardivement, ce qui me permet de découvrir de temps en temps une émission, un sujet... inédit qui fait qu'on se couchera moins bête ! Je suis en famille avec ma sœur et mes parents mais sans petits enfants, donc je regarde très peu les émissions enfantines, mais je regarde aussi bien les films, les séries, les dessins animés, les émissions de jeux. »

Jeannine BERNARDOT. 58 ans, fonctionnaire, Rhône Alpes Auvergne.

« La Télévision est un outil pédagogique indispensable de notre époque. Il est nécessaire de s'impliquer dans son développement. Je suis une Mamie de 3 petits-enfants et pour eux aussi, la diversité des programmes peut être un complément essentiel à leur éducation. Je pense qu'on apprend à tout âge ! Par les Jeux, les documentaires, les émissions culturelles, tout est à regarder en fonction de son niveau intellectuel, scolaire et de son milieu social. Un téléspectateur qui s'épanouit dans son environnement télévisuel, de quelque milieu qu'il soit, apportera, de par son jugement personnel, les pierres qui construiront ce Bel Edifice!! Pour juger, il faut pratiquer avant de jouer, alors, quand l'occasion se présente, pouvoir apporter sa contribution, aussi minime soit-elle, est primordial ! Pouvoir donner son avis et juger sont des actes personnels importants, qui obligent à la réflexion, à l'abnégation et à la franchise ! »

Xavier-Pierre BOUTTEFORT. 29 ans, employé, Paris Ile de France Centre.

« Je regarde la télévision depuis que je suis tout petit, j'ai toujours eu un poste dans ma chambre ... Mes proches me reprochent souvent de trop la regarder, et le pire c'est que je regarde TOUT et n'importe quoi : des séries, reportages, jeux, tv réalité, films etc. Dès que je suis chez moi elle est allumée en permanence ! Dès le réveil je me connecte à internet pour voir les audiences, les parts de marché, les tops et les flops. Je cherche les actualités sur les émissions à venir. Ma lecture préférée est la presse médias. J'aime beaucoup aller sur des forums pour parler de télé et l'idée de me retrouver avec des gens dans mon cas qui aiment la télé

autant que moi et donner mon avis afin, peut être, de contribuer à un petit changement de la télévision française. »

Paul BROUNAIS. 18 ans, étudiant, Ouest.

« Régulièrement, j'entends des jeunes de mon âge critiquer certains programmes, et en valoriser d'autres. Je pense porter leurs avis au sein de ce conseil. J'estime que France Télévisions est actuellement un groupe de médias très proche des français, et qui a une politique culturelle développée. En effet; que ce soit dans les domaines de l'actualité, de l'information, de l'économie, de la science (etc.), France Télévisions possède une offre très variée qui a pour cible une grande partie des téléspectateurs. Je veux donner l'avis d'un jeune, passionné par de nombreux domaines tels l'Histoire, le Droit, l'information -politique, économique...-, le monde médiatique. De plus, la problématique de la place des jeunes dans le public de France TV m'intéresse particulièrement. »

Nicole BRUNEL. 62 ans, retraitée, Limousin Poitou-Charentes.

« Je suis à la retraite, je vis seule (avec mon chien) et le petit écran est mon passe temps favori. J'allume mon poste dès le matin à 6h30 et il reste en marche toute la journée jusqu'au soir 23h. Je souhaite donner mon avis quant au choix des programmes car lorsqu'on passe autant de temps que moi devant l'écran, il y a des jours où on a vraiment envie de l'arrêter faute de trouver un programme intéressant. Ceux de l'été ou durant les petites et les grandes vacances (surtout de la région parisienne), sont très mal choisis. Il faut penser que tout le monde ne part pas en vacances et qu'il existe des téléspectateurs provinciaux. Les séries policières françaises ne sont pas sensationnelles : elles semblent vouloir copier les américaines mais sans les égaler. Par contre les magazines sont meilleurs. On aimerait voir davantage de pièces de théâtre. »

Marceline CHALIN. 60 ans, retraitée, Paris Ile de France Centre.

« Etre membre du Conseil, c'est ne plus être un téléspectateur passif et pouvoir échanger avec d'autres téléspectateurs et aussi des personnalités du monde de la télévision. Curieuse de nature j'aime voir "de l'intérieur" la conception, le choix des programmes, et j'espère ainsi avoir des réponses et approcher ce milieu qui me fascine depuis toujours. Enfant en Bretagne je n'avais pas la télévision à la maison, la récompense d'une semaine studieuse était d'avoir la permission de voir la télévision chez les voisins plus chanceux. Ma grand-mère ne parlait pas le français avant l'arrivée de la télévision (uniquement le breton). Grâce à ce merveilleux outil elle a appris le français. Mes 3 sœurs plus jeunes dévoraient littéralement tous les programmes, la télévision a toujours fait partie de notre vie, et même si aujourd'hui j'ai la chance de vivre près de Paris, j'apprécie de voir à la maison tous ces reportages qui me font voyager depuis mon fauteuil, j'apprécie la musique classique mais je ne peux m'offrir des concerts assez onéreux ni l'Opéra. La télévision me les offre. »

Hervé CHAMBRION. 46 ans, cadre, Rhône Alpes Auvergne.

« J'ai souhaité être membre du Conseil pour donner mon avis pour améliorer le service public, et montrer ma solidarité avec lui. En effet, je vis en couple sans enfant, actif et habitant la province. Je pense représenter ces spectateurs qui rentrent crevés du boulot le soir et qui ont envie de voir quelque chose de différent à la télévision. Apprendre, connaître, rêver, m'évader, tel me semble le but du service public. J'aime la télévision, mais je choisis mes programmes, c'est mon acte "politique" du soir. Associer le spectateur aux choix des programmes, c'est responsabiliser ce dernier afin qu'il s'approprie encore plus sa télévision et fasse partie d'un ensemble qui le dépasse mais crée l'unité autour du service public. Ce qui me motive c'est essayer d'amener des idées, des réflexions au travers d'un travail d'équipe plutôt que de simplement rencontrer des animateurs. C'est échanger avec des professionnels pour mieux comprendre certains choix, certains impératifs et amener quelque chose de différent, de plus près du "peuple" dans le sens de "citoyen". Je pense que ma motivation est simplement celle d'un spectateur qui aime son service public et qui pense qu'il peut, peut-être, amener "quelque chose" afin que cette télévision là reste différente et vivante, et qu'elle contribue à freiner l'abêtissement général qui s'abat sur cette merveilleuse invention. »

Frédérique DESCHAMPS-COLLET. 35 ans, cadre supérieur, Ouest.

« Ma participation au Conseil s'inscrit dans une grande volonté de me rendre utile en ces temps que je trouve troublés. Il me semble percevoir beaucoup d'agitation dans notre société, ainsi que beaucoup d'interrogations : quelle est notre place ? Où allons-nous ? A mes yeux, la télévision représente une certaine dimension de la démocratie ; et à ce titre, je suis fière et honorée de pouvoir apporter ma pierre à cette contribution. J'ai estimé pouvoir représenter une certaine frange de notre société : je suis une femme active, avec des enfants en bas âge ; la télévision n'est certes pas ma priorité, mais elle fait partie de la vie de mon foyer. J'ajouterais à ces éléments, un dernier fait qui est très important à mes yeux : France Télévisions fait évidemment partie du

service public. Cette notion est une valeur très importante à mes yeux. Aujourd'hui, il me semble que ce concept est particulièrement attaqué ; alors que c'est pour moi un formidable outil de cohésion sociale. »

Patrick LAGANE. 59 ans, cadre, Alsace.

« J'ai souhaité être membre du Conseil pour apporter ma modeste contribution à l'amélioration des chaînes publiques. Je recherche par mon esprit critique à construire plutôt qu'à détruire ou être négatif, après tout il y a toujours quelque chose à retirer de ce que l'on voit même si ce n'est pas de notre goût. Et puis je me dis que cela doit être intéressant de discuter avec ceux qui font la télévision et d'écouter leurs arguments et leurs motivations pour faire telles ou telles émissions plutôt qu'une autre. Cela m'obligera à regarder la télévision avec un autre regard plus constructif et critique que de regarder sans intérêt excessif des émissions qui mériteraient parfois plus d'attention. Quand on fait partie d'un panel de téléspectateurs il faut étudier avec plus d'attention les programmes et sortir de ses habitudes pour comparer et apprécier ce qui d'un premier abord peut nous sembler rébarbatif. »

Guilaine LEFEBVRE. 36 ans, employée, Normandie.

« Il est toujours facile de dire que tel ou tel programme est inadmissible. Mais est-ce si facile que cela pour une chaîne de télévisions de connaître les attentes de son public et créer sa grille en fonction d'attentes très fluctuantes? J'en doute fort. En outre, se contenter de critiquer sans essayer de faire partie d'une instance consultative est bien trop facile ! Aussi, suis-je très agréablement surprise d'être sélectionnée. Si vous me demandez quels programmes j'essayerai de mettre en valeur, je vous répondrai "tout ce qui peut permettre à chacun de développer son intérêt pour la culture". Je ne supporte pas la télé-réalité car elle ne permet pas au spectateur d'acquérir quelques connaissances. Bien évidemment, les programmes doivent s'adapter à chacun avec le jeu familial "tout le monde veut prendre sa place", "qui veut gagner des millions", le spectacle vivant (théâtre, opéras), les documentaires tel que celui réalisé sur la seconde guerre mondiale, les émissions d'investigation.»

Marie-Hélène LE MAITRE. 49 ans, employée, Nord Pas De Calais Picardie.

Travaillant toute la journée, je sélectionne énormément les programmes proposés par la télé. Je suis une fan de foot abonnée à un club, j'adore le tennis et d'autres sports. Je m'intéresse aux actualités, aux jeux qui me déstressent. J'aime me poser devant un film mais de plus en plus, ce sont séries sur séries et bien que j'aime ça, j'en ai un peu marre et je me retrouve à regarder des émissions enregistrées sur ma free box, style toute une histoire de JL Delarue.

Je pense pouvoir proposer des idées et dialoguer avec les équipes sur des sujets donnés. Je suis secrétaire dans un service informatique et travaillant avec 14 hommes, je suis amenée à devoir m'exprimer en tant que seule femme et même si ce n'est pas toujours facile, j'adore les discussions, les échanges d'idées etc..; et en plus je suis une ménagère de - de 50 ans !! Je suis une battante avec plein d'énergie dans une équipe pour faire avancer le monde télévisuel.

Murielle MARTIN. 42 ans, femme au foyer, Bourgogne Franche Comté.

« Invalide, c'est avec mes béquilles que je me déplace. Je prends la vie comme elle vient, j'écoute, je partage et je témoigne auprès des autres. Après avoir bien pleuré sur mon sort, je me dis que pour d'autres c'est pire. Même en sachant que rien n'est rémunéré, pour moi c'est une chance d'avoir un rôle auprès de la société, de me faire porte parole du ressenti des gens. Pouvoir donner son avis est un geste important pour que le regard de la télévision change pour la génération future, m'intéresse davantage. Apprendre auprès de gens compétents, vivre auprès du monde des multimédias me fascine énormément. Découvrir les sujets, se concerter, en discuter, partager, tout me plaît dans ce projet. Etre au cœur de l'action, savoir que l'on a un rôle à tenir et que notre avis compte c'est gigantesque. Avidée d'idées nouvelles et assoiffée de nouveauté, j'adhère totalement à ce projet. Je suis une mère et je participe aux discussions de mes enfants, répond à leurs questions et m'interroge sur les différents sujets auxquelles je dois prendre partie le plus souvent. »

Olivier ROSSIGNOL. 47 ans, cadre supérieur, Méditerranée.

Ce qui manque le plus à la Télé c'est LA LIBERTE ! ou disons l'indépendance... que ce soit par rapport aux pouvoirs politiques ou financiers.

La mondialisation des programmes est à étudier avec bienveillance mais aussi quelque surveillance. Dans notre monde d'images où tout est "connecté" à des écrans et de surconsommation à outrance, le "quatrième pouvoir" doit assumer ses rôles et fonctions mais éviter d'être un accélérateur incontrôlé de "la croissance à tout prix". Il doit rester un outil de développement de citoyenneté en évitant l'écueil de devenir un trop puissant outil de pouvoir au service du pouvoir. France Télévisions doit rester un repère (le dernier ?) dans ce monde qui s'emballe. Les chaînes qui abrutissent les citoyens à des fins mercantiles ou politiques finiront par

s'écrouler sur elles-mêmes. Une des conditions sera d'arriver - enfin - à faire de l'éducation aux médias, à l'école, comme on enseigne les maths ou l'histoire. France Télé a toute sa place dans la mise en place de cet enseignement aux côtés d'historiens, de sociologues, de techniciens de l'image. Un panel de téléspectateurs ne doit pas se contenter de discuter des horaires ou du bien fondé de tel ou tel programme. Il doit proposer aux dirigeants des chaînes de réfléchir sur la télé de demain et sur la société que nous voulons : des gens qui se contentent de regarder passivement des émissions qui les inciteront à consommer mais qui les empêcheront de réfléchir et donc de voter lors des scrutins démocratiques ou des citoyens éclairés qui feront leurs choix de vie en toute conscience.

Valentina SAEZ LEAL. 25 ans, étudiante, Ouest.

J'ai souhaité être membre du Conseil pour représenter l'avis des jeunes gens de mon âge (18-25 ans). Je regarde beaucoup la télévision et surtout les programmes proposés par France télévisions. En tant que télévisions d'Etat, donc des citoyens, je pense que chaque avis que doit donner le conseil consultatif des programmes doit être représentatif et respectueux de part et d'autre. La consultation doit être le plus possible d'un point de vue objectif et jouer un rôle de médiateur pour les téléspectateurs mais aussi pour les programmateurs. Ce conseil doit aussi donner l'impression ou plutôt montrer que le citoyen est invité à voter, décider la grille de ses programmes. Grâce à ce conseil je pense que le téléspectateur-citoyen sera heureux de se sentir écouté et satisfait de faire partie de la magie que peut lui offrir la télévision.

Alain SEXAUER. 63 ans, profession libérale, Méditerranée.

« J'ai souhaité être membre du Conseil parce que cela m'a semblé une expérience intéressante de voir les problèmes de l'intérieur et la manière de travailler du personnel. Pour un présentateur il doit y avoir des dizaines de personnes hautement qualifiées qui travaillent dans l'ombre. Raison de plus d'être furieux quand on nous sert de la bouillie pour intellectuellement trépanés.

Je n'avais aucune illusion quand à ma candidature après ce que j'avais écrit.

Je suis d'autant plus surpris d'avoir été sélectionné ! Il n'empêche que, si on a le droit de s'exprimer cela peut être enrichissant. La critique constructive est toujours positive, le dialogue et les échanges enrichissent. "Posez une question et vous serez bête 5 minutes - n'en posez jamais et vous le serez toute votre vie"(proverbe chinois). »

Patrick SIEGWALD. 50 ans, artisan, Paris Ile de France Centre.

« Le choix des programmes et leurs heures de diffusion sont étudiés voire réglementés; mais par qui? En tant que téléspectateur, on se pose parfois des questions sur ces choix. La télé doit elle nous ressembler, ou au contraire nous ouvrir de nouveaux horizons, nous faire sortir de notre train-train et de nos habitudes ? Pas facile de jongler entre audimat et innovations.

Quand je zappe je ne me pose pas ce genre de question, je cherche l'émission qui me satisfera tout de suite; là maintenant. Bien souvent c'est le parcours du combattant dans une jungle de pub. Comment ce fait il que sur plusieurs chaînes les coupures publicitaires tombent en même temps. Est ce un hasard ou quelque chose de bien étudié ? En clair, la télévision, on croit la connaître parce qu'on la regarde tous les jours, mais qui des téléspectateurs peut citer le nom du directeur de la chaîne, ou imaginer le nombre de personnes qui travaillent dans l'ombre pour notre divertissement quotidien ? »

Joe WEZET. 36 ans, chargé d'exploitation, Rhône Alpes Auvergne.

« La curiosité est une qualité constante chez moi. C'est certes un défaut mais elle m'a amené à découvrir le site de France Télévisions. Je suis passionné par la culture, l'art, le cinéma, le sport et les débats politiques. Je suis quelqu'un d'éclectique, qui aime diversifier ses connaissances. Je critique la majorité des programmes, quelles que soient les chaînes, je trouve toujours à dire ou à redire d'où mon intérêt de m'inscrire au club de France Télévisions.

Je m'intéresse de très près aux statistiques relatives à la télévision et aux audiences qui ne reflètent pas forcément la qualité d'une émission ou d'un programme. Elles permettent de cibler et d'attirer tel type de téléspectateurs mais aussi d'améliorer la programmation qui peu parfois déplaire à la majorité. »

## Calendrier des travaux

Le conseil consultatif des Programmes a été réuni à cinq reprises au siège de France Télévisions entre septembre 2010 et mai 2011. En dehors des réunions, des échanges réguliers entre les membres et les intervenants, ont eu lieu tout au long de la session. Les membres ont spontanément donné leurs avis et ont réagi à des visionnages qui leur ont été recommandés en fonction des thèmes abordés. Pour la documentation des membres, la revue interne de l'entreprise « Antennes », les rapports de la médiatrice de l'information et le DVD d'une conférence sur la télé-réalité de l'Université de France Télévisions leur ont été fournis.

### n 18 septembre 2010 :

- A l'occasion des Journées du Patrimoine : accueil, prise de contact et présentation des enjeux du Conseil : Franck Vautier (FTV), Philippe BAILLY (NPA Conseil) et François DAVID (NPA Conseil).
- Débats animés par Walter DETOMASI (E.A.)
- Visite des studios, régies et locaux techniques : Marie-Laure AUGRY (Médiatrice de l'information de France 3) et Franck VAUTIER (Directeur de la communication externe).

•

### n 19 novembre 2010 :

- Retour sur le précédent rapport - Point sur les programmes de France Télévisions. Etablissement du programme des travaux du Conseil en présence d'Yves ROLLAND (Secrétaire Général de France Télévisions) et de Marie-Laure AUGRY (Médiatrice de l'information de France 3).
- Présentation du cadre réglementaire et économique de France Télévisions : Philippe BAILLY
  - l'économie et les métiers de la télévision,
  - les missions de France Télévisions et les contraintes auxquelles le groupe est soumis
  - les mutations liées au numérique
- Point sur les audiences, l'image des chaînes du groupe, la place des jeunes dans le public de France Télévisions : Rémi FESTA (Directeur des études de France Télévisions).
- Débats animés par Walter DETOMASI.

•

### n 4 février 2011 :

- Point sur les audiences et impacts de la suppression de la publicité après 20h00 : Rémi FESTA.
- Les émissions de jeux - L'information, les débats politiques, le sport : Philippe BAILLY et François DAVID.
- Débats animés par Walter DETOMASI.
- Invités : Lionel CHAMOULAUD (rédacteur en chef à la direction des sports), Olivier DELACROIX (Animateur), Emmanuel GARCIA (Conseiller de programmes aux jeux et divertissements de France 3), Yves ROLLAND, Elisabeth TCHOUNGUI (Animatrice).

•

### n 1er avril 2011 :

- Point sur les audiences : Rémi FESTA.
- L'information à la télévision (suite) – La télévision du réel. Philippe BAILLY et François DAVID.
- Débats animés par Walter DETOMASI.
- Invités : Marijosé ALIE (directrice déléguée à la présence de la diversité dans les contenus des programmes) Marie Laure AUGRY, Thierry BECCARO (animateur), Noëlle BREHAM (animatrice), Jérôme CATHALA (directeur des magazines d'information de France 3), Nathalie DARRIGRAND, (Directrice de l'unité de programmes magazines de société) Nicolas JACOBS (médiateur de l'information de France 2), Alain LEGARREC (médiateur des programmes), Stéphane MARIE (Animateur).

•

### n 27 mai 2011 :

- Finalisation et validation du rapport.
- Intervenants : Rémi FESTA, Walter DETOMASI, Philippe BAILLY et François DAVID



## 2 - Mise en perspective des échanges

### 2.1 Contexte des travaux

Le deuxième Conseil consultatif des programmes a ouvert ses débats par la réception du rapport produit par le premier Conseil, afin d'assurer la continuité des travaux, mais aussi de faire état des différences ou des évolutions que ce deuxième Conseil a souhaité introduire.

○ Le premier Conseil avait placé ses travaux sous le signe du bilan de mandat, tandis que le second se place dans la logique plus ouverte d'un début de mandat.

○ Le nouveau Conseil a également affirmé la nécessité d'aller vers une plus grande modernité, de mieux épouser les évolutions des publics par une plus grande valorisation de la mission de divertir, qui doit être assurée par la télévision publique.

○ Le rajeunissement des audiences est apparu comme le prolongement des points précédents, la télévision publique se devant de toucher tous les publics, sans oublier les jeunes.

### 2.2 La continuité des travaux

Dès la réception du rapport, le Conseil a mis l'accent sur quelques remarques et recommandations de son prédécesseur :

○ La nécessité de renouveler la fiction.

○ L'affirmation et le déploiement des programmes courts.

○ La diffusion des fictions étrangères en version multilingue.

○ Le maintien d'un niveau qualitatif d'expression en langue française.

Ces quatre points n'épuisent pas ce que le nouveau Conseil a souhaité retenir des recommandations du précédent, mais il s'agit bien des éléments qui ont été immédiatement retenus du premier rapport produit par cette instance.

## 2.3 Retour sur la fiction

Le Conseil est revenu de manière claire sur la fiction au sein des chaînes de France Télévisions, notamment sur le renouvellement de l'offre et la modernisation des créations :

○ Le Conseil a estimé qu'il convenait de ne pas enfermer la création dans le périmètre des seules fictions patrimoniales, estimant que des œuvres littéraires du XX<sup>ème</sup> siècle méritaient également d'être portées à l'écran.

○ La question de la modernité ne se réduit cependant pas au seul propos des auteurs et de leurs époques, mais engage aussi la réalisation des œuvres télévisuelles. Celles-ci devraient acquérir un rythme plus soutenu et proposer des images et des scènes plus intenses.

Le Conseil a considéré qu'il fallait prendre acte du fait que la fiction française s'adressait, y compris en France, à des publics davantage rompus aux codes formels des fictions américaines, et qu'il lui fallait s'y mesurer, ce qui implique d'en supporter la comparaison. Dans cette perspective, le Conseil a estimé qu'il fallait rompre avec les habitudes, qu'il fallait ouvrir les portes de France Télévisions à des nouveaux scénaristes, des nouveaux réalisateurs, qu'il fallait se doter d'une énergie nouvelle pour renouveler la fiction.

Le Conseil s'est aussi intéressé à la question de la diffusion d'œuvres cinématographiques. Il a estimé que France Télévisions devrait aspirer à diffuser des œuvres plus attractives et plus récentes.

« En tout cas, c'est une question que nous pouvons poser aux responsables de France Télévisions : peut-on avoir une qualité comparable à celle des productions américaines ? »

« Il y a peut-être une remise en cause au niveau des créateurs et des producteurs »

« Deuxièmement, on parle toujours de culture, de théâtre, on a regardé un rapport très intéressant, mais ce qui tire les audiences, ce sont les séries américaines »

« Le problème n'est pas de se dire : 'nous allons acheter des séries américaines', le problème est de savoir si nous, ici en France, au niveau créatif, on est capable de faire des séries qui attirent autant d'audience que les séries américaines »

« Est-ce que les séries françaises ne sont pas un peu mièvres pour les jeunes ? »

« Les séries américaines sont plus regardées que les séries françaises parce qu'elles sont plus dynamiques ».

## 2.4 Les programmes courts

Le Conseil a réaffirmé l'intérêt et l'attrait des programmes courts, à l'image de « D'art d'art », qui sont susceptibles de remplir trois fonctions à même de renforcer l'attrait des chaînes publiques.

- Les programmes courts ont par définition un rythme plus soutenu, ils sont à même de dynamiser les flux d'antenne.
- Ils peuvent être porteurs de contenus culturels, scientifiques et techniques, sans être pour autant rébarbatifs.
- Ils peuvent occuper les espaces interstitiels et remplacer ainsi la publicité.

Les formats courts constituent des gisements de créativité qu'il faut exploiter, car ils sont conformes aux pratiques de consommation les plus actuelles, qui sont aussi celles des jeunes.

Des programmes du type "comment c'est fait" (diffusé par Discovery Channel), retraçant la fabrication de produits, voire d'autres questions techniques ou scientifiques, constitueraient un attrait fort pour les jeunes.

« Des petites séries comme 'Un Gars, Une Fille', 'Caméra Café', qui sont amusantes et divertissantes en même temps »

« Pour en revenir au mini-programme, ça permet, en les rallongeant un peu, de rattraper le décalage horaire qui a découlé de la suppression de la publicité »

« Il faut développer ces mini-programmes, qui sont très accrocheurs et évitent de zapper »

« Par rapport aux propositions, il y en a qui sont intéressantes. Par exemple les mini-programmes, il y en a un que je trouve génial, 'D'art d'art', qui passe entre deux épisodes. Je trouve que ce type de programmes devrait être développé »

« Il n'y a pas beaucoup de programmes pour la jeunesse. Une émission comme 'Comment c'est fait' pourrait être très intéressante pour France Télévisions, mais il y a un manque, un trou »

## 2.5 L'expression française et langues étrangères

Le Conseil a estimé que la télévision publique devait assumer des rôles linguistiques encore plus affirmés, notamment sur deux plans :

○ La langue française, dont elle devait favoriser une expression riche et qualitative, ainsi qu'une diction préservant l'articulation de la langue.

Cette fonction a semblé d'autant plus importante, que le média semble globalement tendre vers un registre de langage peu valorisant.

○ Sur le plan des langues étrangères, France Télévisions devrait accomplir sa mission en permettant aux téléspectateurs d'accéder aux fictions étrangères en format multilingue.

Il ne s'agirait évidemment pas d'imposer la VO, mais d'en permettre le bénéfice à ceux qui le souhaitent.

« Deuxième point que je voudrais retenir, c'est la diction. On a de plus en plus de mal à comprendre, quand on regarde des séries françaises : ça parle très vite, ça parle pas forcément bien et on a beaucoup de mal à comprendre ce qui est dit » »

« Ce que je vois aussi, c'est qu'il y a une grande demande pour les langues étrangères »

« A l'ère du numérique, France Télévisions devrait diffuser les fictions étrangères, les films et les séries, en version multilingue, parce que moi j'ai l'habitude de les regarder en VO. Je pense que cela serait un plus pour beaucoup de gens »

## 2.6 La diffusion des sports

Les membres du Conseil qui s'intéressent et suivent les événements sportifs, ont tenu à signaler l'importance du rôle que joue la télévision publique dans ce domaine.

La possibilité de faire appel à différentes chaînes afin d'assurer la continuité des rencontres sportives longues, ou dont la durée est indéterminée, permet aux téléspectateurs d'assister à des rencontres sportives emblématiques.

○ Roland Garros, le Tour de France et les épreuves olympiques sont diffusés par France Télévisions, dont l'action relève du service au public et ne dépend pas des seules considérations de rentabilité.

○ France Télévisions peut aussi transmettre des sports au sein desquels les équipes françaises jouent un rôle d'excellence, sans qu'il s'agisse pour autant des sports d'intérêt universel.

Pour conclure sur ce plan, les membres du Conseil qui s'intéressent au sport ont salué le rôle que joue France Télévisions, et souhaité que la télévision publique contribue encore plus à la diversité dans ce domaine, offrant des fenêtres à des sports autres que ceux de grand rassemblement. Le Conseil a souhaité qu'une plus grande place soit faite aux sports féminins.

« Au niveau sport, il y a de l'athlétisme. Pour cela, on va forcément aller sur France Télévisions, parce qu'on sait qu'ils ont plus la maîtrise des sports »

« Je regarde beaucoup le sport, le foot, la natation, le ski, quasiment tout ce qui passe. Je trouve que c'est très varié, même s'il fallait parfois allumer la télévision à trois heures du matin, mais ça me convient comme ça »

« Cette année, au niveau de France Télévisions, il y a eu énormément de sports »

« Il y a eu des progrès avec la natation, et de plus en plus, il faut aller vers des sports un peu moins connus, comme la pelote basque par exemple »

« J'aime bien le sport à la télévision, et je trouve personnellement qu'il faut mettre en valeur des petits sports. Le foot, le rugby, c'est bien, mais il y a d'autres sports »

## 2.7 Les émissions de référence

De manière spontanée, parmi les premiers échanges, le Conseil a souligné l'importance pour la télévision publique de proposer des émissions référentielles, voire exemplaires, au sein de nombreux genres télévisuels.

○ Le statut référentiel d'une émission est déterminé par des variables qualitatives, comme la valorisation générale par les téléspectateurs, l'accessibilité des contenus et finalement la qualité de la proposition, dans son ensemble.

Les membres du Conseil ont cité de nombreuses émissions référentielles produites par la télévision publique, comme « C dans l'air », « C'est pas sorcier », « Rendez-vous en Terre Inconnue », « Thalassa » et « Strip Tease ».

La diffusion et la production d'émissions référentielles, la capacité à les proposer et à les maintenir, a été considéré par le Conseil comme des caractéristiques marquantes du service public, l'un des traits qui le différencie des autres acteurs télévisuels.

## 2 • Synthèse et recommandations

Dans le contexte de la réception du précédent rapport, le conseil s'est exprimé sur la fiction, les programmes courts, les sports et les programmes de référence.

Sur le plan des fictions, le Conseil a estimé que France Télévisions devait aller au-delà des œuvres patrimoniales, qu'il fallait moderniser les créations françaises de sorte qu'elles puissent rivaliser avec les fictions américaines.

Le Conseil a retenu l'attrait des programmes courts, qui permettraient de dynamiser l'antenne et de mieux régler la programmation des soirées.

Sur le plan des sports, le Conseil a reconnu et salué la capacité de France Télévisions à couvrir des grands événements sportifs. Il a également souhaité qu'une plus grande place soit faite aux sports féminins.

Le Conseil a retenu l'importance des émissions de référence au sein de la télévision publique, à l'image de "C dans l'air", "C'est pas Sorcier", "Rendez vous en Terre Inconnue", "Strip Tease" et "Thalassa".

### 3 - Les évolutions attendues, changement de modèle de la télévision publique

Le Conseil s'est saisi des questions inhérentes à la nécessaire évolution de la télévision publique, car elle doit s'adapter à l'évolution de la société comme à celles du média.

Dans cette perspective, le Conseil a abordé cinq grandes thématiques :

- La mission de divertir.
- Le rajeunissement des audiences.
- Les services rendus aux téléspectateurs.
- Au-delà de l'écran télévisuel.
- La nécessité de la différence, d'être une référence au niveau de l'audiovisuel.

Il convient ici de signaler que les deux premiers points relèvent de la vocation de France Télévisions à toucher tous les publics, notamment les jeunes, les classes populaires et tous ceux qui attendent de la télévision qu'elle les divertisse, qu'elle leur permette de s'évader à la fin de la journée.

#### 3.1 La mission de divertir

Le Conseil a souhaité mettre l'accent sur la fonction de divertissement, qui relève pleinement des missions de la télévision publique.

Il a estimé que cette fonction, parmi les plus primordiales, était passée au second plan au profit de la diffusion de la culture et de ses œuvres.

Le Conseil a estimé que la télévision publique courrait le risque de se détacher du plus grand nombre, car à force d'appuyer sur la mission culturelle, elle pouvait tomber dans le travers de l'élitisme.

La mission éducative assignée à France Télévisions, ne peut être efficacement réalisée sans trouver le juste équilibre entre les émissions culturelles et les émissions de divertissement, celles-ci étant la vitrine des premières.

Pour conclure sur ce point, l'acceptation des œuvres culturelles suppose des « effets de chaîne » qui leur soient favorables. Or, les effets de chaîne ne peuvent être produits que par les habitudes de fréquentation qui peuvent naître des émissions de divertissement.

○ Le divertissement engage la question de l'universalité de la télévision publique, qui doit s'adresser à tous, et qui se doit de proposer des émissions de détente de qualité, conformes à la nature même du média.

Le Conseil, mais nous y reviendrons, a également signalé un certain manque d'humour, qui constitue pourtant un attrait télévisuel majeur. L'humour permettant de fonder un climat de détente, une ambiance d'antenne accueillante et accessible.

« On a fini sa journée de boulot, on allume la télévision, aussi pour se détendre. Alors si on a un axe à prioriser cette année, ça serait cet aspect-là »

« On parle un peu d'information, de culture, de sport, mais le divertissement c'est quand même très important »

« Après, sur le détail, j'ai pris pas mal de notes, le rapport ne traite pas du divertissement, alors que pour beaucoup de gens, la télévision c'est informer, divertir et cultiver »

## 3.2 Le rajeunissement des audiences

Le Conseil s'est penché sur cette question, qui fait partie des objectifs affichés par France Télévisions.

Toutefois, la question du rajeunissement des audiences constitue une problématique complexe, qui engage des nombreux niveaux de réflexion et suppose que les jeunes générations ressentent qu'elles trouveront au sein des programmes de France Télévisions, quelque chose qui leur convienne.

Cela dit, le Conseil a constaté la difficulté de capter les jeunes, car ils leur semblent s'être au moins partiellement détournés du média télévisuel, au profit d'autres médias.

Il n'en demeure pas moins que la fréquentation de la télévision n'est pas devenue pour autant nulle, et qu'ils tendent à valoriser des émissions dont le ton est en adéquation avec la société actuelle.

La fiction aussi pourrait contribuer au rajeunissement des audiences, par les sujets abordés dans les différents types de films (comédies, séries policières, programmes courts...) et par un traitement plus moderne (écriture, rythme, casting...).



## Les chaînes de France Télévisions

France Télévisions dispose par ailleurs de plusieurs chaînes, dont il faut penser la relation en termes de complémentarité, notamment sur le plan des publics. France 4 pourrait ainsi se voir attribuer la mission de créer des formats et des concepts susceptibles d'attirer les jeunes.

« Il faudrait peut-être dédier une chaîne aux jeunes. France 4 pourrait jouer ce rôle de jeune chaîne pour les jeunes à mon avis. Ça serait bien »

## La différence

Ceci suppose une projection des propos tenus au sein du Conseil, mais les questions du rajeunissement et de la modernité sont profondément liées, de même qu'elles s'engrènent à la question de la différence des chaînes du service public, car la différence permet de postuler l'utilité, mais aussi la raison d'être même de la télévision publique.

« Il faut quelque chose qui soit très dynamique, très jeune en fin de compte, il faut que ça bouge »

Le Conseil a souhaité traiter du rajeunissement des audiences sur quatre points :

- L'humour et le divertissement.
- Renouer avec la créativité et l'esprit critique.
- Les animateurs et les figures d'antenne.
- Traiter de questions sociétales intéressant les jeunes.

Nous ne reviendrons pas sur le premier fait, qui a été traité, mais il convient de souligner ici que l'humour et le divertissement sont indéniablement des leviers de rajeunissement. Le Conseil a également souhaité noter que certaines émissions, si elles touchent prioritairement un public plus âgé, doivent être conçues de façon à ne pas exclure un public plus large.

### 3.3 Retrouver la créativité et l'esprit critique

Les membres du Conseil ont fait d'une certaine manière le constat que la télévision publique était peut être trop souvent trop convenue et qu'il fallait retrouver la créativité et l'esprit critique afin de rajeunir les audiences :

○ Ils ont rappelé le journal de Mourousi, afin de signaler que la télévision publique pouvait aussi jouer de surprise et produire de l'inattendu, y compris au sein du journal télévisé, qui est pourtant un genre normalisé.

○ L'esprit critique signifie interroger le monde et ses acteurs avec une certaine irrévérence, produisant des échanges qui puissent être tenus pour authentiques, car voués à la recherche de la vérité et des opinions sincères.

○ La télévision publique a déjà proposé des émissions méritant des qualificatifs comme « critiques », mordantes » ou « incisives ». Il s'agit de renouer avec cette veine créative.

○ Sur le plan des programmes, la télévision publique devrait favoriser leur renouvellement et proposer des concepts innovants, qui lui permettent de réaffirmer la liberté créatrice, et de jouer le rôle pionnier qui doit être le sien.

La modernité comme la conquête des jeunes, y compris la notion d'esprit critique évoquée par le Conseil, relèvent en bonne mesure du ton télévisuel, qui suppose en l'occurrence plus de légèreté et d'humour.

« On est un peu trop lisse, trop consensuel, on devrait présenter plus d'aspérités, plus de mordant. Aujourd'hui, on est trop plan-plan »

« Sur l'information, je crois que nous n'avons pas réussi à trouver le successeur d'Yves Mourousi, que j'aimais bien parce qu'on ouvrait la télévision et on ne savait pas ce qu'il allait nous raconter. Il était imprévisible, il avait des sorties parfois humoristiques que l'on ne trouve plus dans aucun journal télévisé »

« Le journal de 13 heures du week-end (Laurent Delahousse) avec son complément « mon œil » semblent totalement adaptés ».

« A nous de trouver des concepts innovants. Par exemple, je suis un adolescent, j'aime les mangas, j'ai envie de trouver des choses assez innovantes, il faudrait réfléchir à ce sujet »

### 3.4 animateurs et figures d'antenne

Le Conseil a estimé que France Télévisions devait renouveler son attrait, et coller davantage aux évolutions du monde contemporain. Ceci implique la venue des nouvelles figures d'antenne, de nouveaux animateurs à même d'incarner et la modernité et les publics plus jeunes que ceux qui se retrouvent aujourd'hui face aux chaînes de France télévisions.

La mise à l'antenne de nouveaux animateurs permettrait à des publics plus jeunes de se reconnaître dans les chaînes de France Télévisions.

○ Mettre à l'antenne de nouveaux animateurs afin d'offrir un miroir à des publics plus jeunes. Cela permettrait d'intégrer des nouveaux modes de sociabilité et d'expression.

Le Conseil a estimé que France Télévisions devait introduire une plus grande diversité générationnelle au sein de son corps d'animateurs et de ses figures d'antenne.

« Mais le problème ce sont aussi les animateurs : c'est qu'on les trouve trop lisses et pas assez déjantés. On voudrait vraiment se détendre et l'offre ne correspond pas vraiment au cœur de cible des jeunes »

« Au niveau des jeux à la télévision, il n'y a pas de jeux de divertissement avec des jeunes. Ça serait bien de les faire participer à des jeux, de culture générale par exemple »

### 3.5 Questions de société, une télévision qui concerne et touche ses téléspectateurs.

La télévision publique traite de multiples questions de société et cela de manière très diverse. Le Conseil a estimé en revanche que France Télévisions pourrait attirer des publics plus jeunes en abordant des problèmes de société qui les concernent concrètement.

○ La mise en perspective de cette proposition conduit le Conseil à exprimer le souhait d'une télévision qui porte davantage sur les sujets qui intéressent les téléspectateurs.

Une télévision prenant acte de la diversité des générations qui constituent son public, et des problèmes et situations spécifiques caractéristiques de chaque moment de la vie.

Le Conseil a estimé que le traitement des questions de société qui touchent les téléspectateurs, réalisé selon les points de vue et les codes culturels des publics concernés, aurait pour effet de les attirer vers les chaînes de France Télévisions.

« Tout ce qui concerne le sociétal, c'est à la mode en ce moment. Est-ce que France Télévisions touche au cœur des questions de société des trentenaires en fait ? »

### 3.6 Les services

Le Conseil s'est arrêté sur le concept de télévisions utiles, celle qui est en mesure d'offrir des services concrets à ses téléspectateurs.

En l'occurrence, les services qui pourraient être proposés par France Télévisions aux téléspectateurs seraient de l'ordre des savoirs et des savoir-faire :

- Le fonctionnement des institutions.
- La consommation.
- L'économie.
- Le droit.
- Des savoirs pratiques.

Cette liste n'est évidemment pas exhaustive et ne réfère pas à un genre télévisuel du type « émission dédiée », mais concerne une mission qui pourrait être réalisée par le biais de différents types d'émission.

« J'avais une proposition, c'était au niveau des émissions juridiques »

« On est dans une société procédurière, la justice est au centre de la vie publique. Il faudrait des émissions, pas forcément longues, qui expliqueraient des concepts juridiques et qui expliqueraient comment c'est le droit. Ça pourrait être intéressant »

« J'ajouterais au triptyque 'former et cultiver', la partie rendre service. Parce que la télévision c'est maintenant rendre service, que ça soit le Point Route ou le Téléthon »

« J'aimerais qu'il y ait plus d'émissions qui défendent les droits des consommateurs »

« J'ai notamment suivi une émission sur le monde juridique sur France 4, sur les récidivistes, 'la chronique de la délinquance ordinaire' »

« On voyait les procédures de A à Z, sur la comparution immédiate. Je me suis dit : 'c'est un peu une immersion, même si c'était un peu court, cela m'a plu »

### 3.7 Au-delà de l'écran télévisuel

Comme les autres acteurs du média, France Télévisions investit d'autres médias, notamment l'Internet, y compris dans la téléphonie mobile.

Le Conseil a valorisé cette projection de France Télévisions, notamment la possibilité de regarder les programmes en ligne, comme de pouvoir assister aux JT des différentes régions, y compris les JT ultramarins.

- Pluzz constitue une commodité pour le téléspectateur.
- La possibilité de regarder les JT de toutes les régions est un service, mais aussi un facteur de lien.

Les téléspectateurs étant aussi désormais des utilisateurs du net, le Conseil a estimé que France Télévisions devait investir encore plus le média, y être présent et y prolonger ses programmes, en offrant les opportunités d'interaction qu'attendent des téléspectateurs.

Le Conseil a estimé que l'offre Pluzz devrait être disponible sur un plus grand nombre de supports de diffusion, afin d'en assurer une plus grande accessibilité.

« J'ai beaucoup apprécié la mise en place de Pluzz, c'est quelque chose de nouveau, comme je suis souvent absent de chez moi, j'utilise le Pluzz »

« Améliorer la complémentarité entre Internet et la chaîne, de façon à ne pas seulement avaler des images mais de pouvoir également donner un retour sur le programme que l'on reçoit. »

### 3 • Synthèse et recommandations

Les évolutions de la société et des médias imposent un changement de modèle de télévision. Dans cette perspective, le Conseil a estimé qu'il fallait insister sur la dimension de divertir, car elle permet d'attirer des téléspectateurs et d'éviter l'écueil de l'élitisme.

L'objectif de rajeunir les audiences s'impose de lui-même, il suppose une démarche aux formes multiples. Cet objectif peut nécessiter que l'une des chaînes lui soit dédiée, mais aussi de renouer plus généralement avec la créativité et l'esprit critique, comme d'introduire des nouvelles figures d'animation.

La télévision publique doit se rapprocher de ses téléspectateurs, notamment les plus jeunes, par le traitement des questions de société qui les concernent.

Elle doit également leur proposer des services comme elle doit investir les nouveaux médias.

## 4 - Les émissions de jeu

### Éléments de contexte :

L'article 18 du cahier des charges de France Télévisions précise que « les émissions de jeu que diffuse la société privilégient l'imagination, la découverte et la connaissance et permettent d'explorer les domaines historiques culturels, économiques et scientifiques ».

Globalement, les jeux représentent 12 % et 10 % de l'offre totale de programmes diffusés par France 2 et France 3. Ces émissions correspondent respectivement à 15% et 11% de l'audience de France 2 et France 3<sup>1</sup>.

Les émissions de jeu les plus plébiscitées par le public sont déclinées en version « online » sur le site internet de France télévisions : tout le monde veut prendre sa place, le 4<sup>ième</sup> duel, questions pour un champion. Au mois de juin 2010, quasiment 10 millions d'internautes se sont rendus sur le site Tout le monde veut prendre sa place Online.

Le contenu des émissions de jeu proposées par les chaînes du groupe public est contrôlé par le Conseil supérieur de l'audiovisuel. L'autorité de régulation est intervenue à plusieurs reprises pour encadrer ce type de programme.

En 1995, afin d'éviter toute dérive vers la publicité clandestine, le CSA a défini les émissions de jeux et les concours dans une lettre-circulaire. Ces programmes doivent être identifiables comme tels (diffusion d'un générique de début et de fin), les produits et services remis à titre de lots ne doivent émaner que de sociétés figurant au nombre des parrains des émissions, exception faite si aucune marque n'est citée ou visualisée, et aucun argumentaire publicitaire ni incitation à l'achat ne doivent accompagner la remise des lots.

Le CSA a également publié en 2007 une délibération relative aux incitations à utiliser des services SMS ou téléphoniques surtaxés lors d'émissions télévisées, en vue de participer à un jeu-concours, de faire acte de candidature, de voter ou de témoigner. Son objectif était de renforcer la protection du public contre les risques qui pourraient résulter du développement de ces programmes, et pour cela il a posé de nombreuses conditions, tel le fait pour le téléspectateur d'être informé du coût des communications et de leurs modalités de remboursement, ou encore de ne pas être induit en erreur concernant les chances réelles de gain (délibération du 4 décembre 2007).

La délibération de 2007 avait également pour vocation de lutter contre les dérapages constatés au sein des émissions de télé-tirelire : type de jeu télévisé interactif auquel les téléspectateurs peuvent participer par le biais d'un numéro de téléphone ou d'un SMS surtaxé.

France 3 avec son émission Hugo Délire présentée par Karen Cheryl a été l'un des premiers services de télévision à diffuser de la télé-tirelire. A la suite de l'intervention du CSA et de par le manque de rentabilité de ce type de programmes, la télé-tirelire a disparu des antennes du service public et plus largement de l'ensemble des chaînes de télévision.

---

<sup>1</sup> Du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre 2010

### L'avis du Conseil :

Les émissions de jeu présentent certaines caractéristiques qui méritent d'être analysées en détail.

- Elles participent à la réalisation effective de la mission de divertir.
- Elles génèrent des audiences et du trafic, car les jeux sont des émissions qui visent au rassemblement d'un large public.
- Elles peuvent contribuer à créer un climat d'antenne positif, qui rejaillit sur l'ensemble de la chaîne qui les accueille.
- Ils constituent une proposition interactive dont l'origine remonte à la naissance de la télévision.
- Ils sont susceptibles d'attirer les jeunes et se déclinent sur l'Internet, ce qui leur permet de réaliser et de multiplier les possibilités d'interaction.
- Il s'agit d'un genre de grande diversité, qui a été dans une certaine mesure renouvelé par l'apparition de la télé réalité.
- Les émissions de jeu peuvent donner lieu à des dérives. Elles suscitent de ce fait un regard attentif de la part du Conseil.

Les émissions de jeu constituent un genre télévisuel historique, dont certains titres participent de la mémoire collective comme de la culture commune.

« Le jeu est aussi le premier genre d'émissions où le téléspectateur n'est pas passif, c'est interactif, il participe, il ne fait pas que regarder »

« Le divertissement est quelque chose qui relaxe, on apprend tout en s'amusant, c'est assez bien, c'est ce qui doit ressortir du jeu »

## 4.1 Interaction et rajeunissement

Par nature, les jeux sont des émissions interactives, cette possibilité est aujourd'hui démultipliée par l'Internet, qui permet à chaque téléspectateur qui le désire de devenir joueur lui-même.

- L'Internet multiplie les opportunités de contact avec les téléspectateurs.
- L'Internet permet également d'attirer des jeunes téléspectateurs, y compris parmi ceux qui ne regardent pas les jeux à l'antenne.

Comme à l'antenne, les jeux sont en mesure d'attirer vers les sites de France Télévisions, des utilisateurs qui ne seraient, pour beaucoup, pas venus sans cette perspective de jouer.

« Parce que nous nous retrouvons à plusieurs amis avec plusieurs comptes, et on peut être plusieurs à s'amuser à répondre aux questions. Il y en a un qui ne saura pas et d'autres qui sauront, automatiquement »

« On peut s'amuser tous ensemble, et on se teste nous-mêmes sur notre culture générale. Et ça dépend du petit bonhomme, ils ont des noms et parfois, cela vous attire aussi »

« Il y a des déclinaisons sur Internet. Ce qui est intéressant c'est de dire qu'autour de 'Questions pour un champion', le jeu sur Internet marche bien sur les jeunes »

## 4.2 Jeux et télé réalité

La télé réalité peut être tenue pour un genre à part entière, mais elle pénètre en bonne mesure le territoire des jeux télévisés, car elle suppose la plupart du temps une compétition, soumise à l'arbitrage du public ou d'un jury.

Le Conseil s'est globalement montré défavorable aux émissions de télé réalité dont le contenu ne repose pas sur la sélection d'un talent ou la confrontation à un défi qu'il s'agit de relever.

« Et c'est une belle mission d'avoir une récompense pour son mérite, c'est un mot que j'ai du mal à employer, que l'on pourrait décliner par la danse. Pourquoi ne pas faire un 'N'oubliez pas vos pas', c'est important d'être à la confluence de la musique, de la valorisation des personnes, de leur donner un instant de célébrité, mais joliment enrobé et sans le côté négatif de la télé réalité »

« C'est une émission de cuisine, je ne la considère pas comme un jeu, c'est un truc convivial, c'est un échange de cultures. Ce sont des gens qui se reçoivent chez eux, il n'y a pas de jeu, de compétition ni de gain »



Sur le plan de l'interprétation des jeux et de la télé réalité :

Le Conseil a critiqué	Le Conseil a retenu
L'exposition de personnages en vase clos, sans objectif ni tâche autre que l'interaction.	Le concours de talents.
Le pouvoir d'exclusion accordé au public.	La valorisation de l'effort et du mérite.
L'excès de voyeurisme.	Le jeu d'aventures.
La caricature qui ridiculise certains candidats.	La mise en avant de valeurs humaines, comme la solidarité.

### 4.3 Valeurs et différence dans les jeux

Le Conseil a adhéré à l'ensemble des valeurs défendues par l'unité des programmes de France Télévisions :

- Valorisation des participants, qui ne doivent pas être diminués ni tournés en ridicule.
- Des gains qui constituent la récompense du savoir, du mérite ou de l'effort.
- Des jeux qui, même s'ils comportent des récompenses, ne reposent pas sur le seul appât du gain.

Dans ce domaine, comme dans tous les autres, le Conseil s'est montré très sensible à la différence de la télévision publique.

« Ce qui me fait peur dans les jeux, c'est la dérive. Ils peuvent donner l'impression que l'on peut gagner de l'argent facilement. Je m'occupe de jeunes en difficulté sociale et parentale, et nous essayons de les introduire dans la vie sociale et de leur donner un travail. On leur apprend la morale, qu'il faut travailler pour gagner sa vie, ce n'est pas facile »

« Dans toutes ces émissions de télé réalité, on sait qui va gagner à la fin, quel que soit le vote des personnes. Rien qu'à voir les gens qui y participent, on sait qui va gagner »

## 4.4 Les attentes

Le caractère fédérateur des jeux, ainsi que leur profond ancrage dans l'histoire de la télévision, mais aussi dans l'histoire de vie de chacun, suscitent des attentes portant sur la continuation et le renouvellement du genre.

Dans cette perspective, le Conseil a formulé des attentes concernant l'évolution de l'offre de jeux de France Télévisions :

- Des jeux s'adressant à la famille, permettant aux parents et leurs enfants de jouer et de se retrouver dans le cadre d'une activité ludique.
- Des jeux d'aventure qui associeraient les défis, la découverte et l'évasion.
- Des jeux qui se dérouleraient en région.
- La mise à l'antenne d'animatrices.

« Ce que j'aimerais retrouver, ce sont des jeux d'aventure. C'est ce que mes jeunes me demandent »

« J'apprécie le contact avec les gens, la découverte de la population »

« J'aimais bien 'La carte au trésor' : il y avait un jeu, une émission, une récompense. Le concept de l'émission était de découvrir des régions, passer d'étapes en étapes, ça c'était bien. J'ai des adolescents et ça les captivait »

« Pour les jeunes, il faudrait des émissions qui les mettent en action, pas forcément des programmes intellectuels, des courses, des jeux où ils s'impliquent physiquement »

« La télévision se déplaçait en province, elle n'était pas parisienne. Maintenant si on veut participer à un jeu, il faut venir à Paris »

Sur le plan des jeux existants, le Conseil a souligné qu'il convenait de les renouveler sur le plan formel:

- Ils nécessitent d'être dynamisés.
- Il conviendrait d'accroître la part d'humour, y compris au sein des jeux les plus sérieux.
- Les styles d'animation doivent aussi être renouvelés, afin d'offrir un accès à des publics plus jeunes.

« Il faut parler d’amusement, de plaisir, on se relâche devant un jeu. Je n’en suis pas un spécialiste, mais la présence de l’animateur y est pour beaucoup »

« Il y a une espièglerie, une complicité avec l’animateur, on sent... Il faut avoir le même humour »

« Quel que soit celui qui reste ou qui gagne, le jeu m’attire. C’est le concept, le rythme, l’humour et les petits tics. Ça va plus m’attirer vers le jeu, contrairement aux autres qui sont trop plats »

« Les concepts sont bons, mais il faut dynamiser aussi. C’est là qu’intervient l’animateur »

« Ce n’est pas qu’on a du mal à suivre, c’est qu’on s’en détache »

#### 4 • Synthèse et recommandations

Le Conseil a valorisé l'apport des émissions de jeu en tant que divertissement, ainsi que leur potentiel à attirer des publics intéressés par la participation et l'interaction, notamment les jeunes.

Le Conseil a émis trois remarques :

- Il a valorisé les jeux qui font prévaloir les talents, y compris les concours.
- Il a réaffirmé la nécessité du respect de la dignité des participants.
- Il a formulé des attentes portant sur des jeux qui s'adressent à la famille, les jeux d'aventure et les jeux en région.

## 5 - La télévision du réel

Eléments de contexte :

En 2001, lors du lancement de Loft Story, le Conseil supérieur de l'audiovisuel a défini la télé-réalité : « les émissions de télé-réalité consistent à créer de toutes pièces par des auteurs de programmes des situations spécifiques dans lesquelles ils placent des personnes qu'ils ont sélectionnées et qui vont donner en spectacle leur quotidien ».

La diffusion de cette émission a également amené le CSA à publier une délibération (le 14 mai 2001) qui encadre la télé-réalité :

- Le service de télévision s'engage à ne pas mettre en avant de manière excessive, l'esprit d'exclusion ni à encourager des propos diffamatoires ou injurieux à l'encontre des participants ;
- La société de télévision doit informer les producteurs à l'occasion des accords qu'elle négocie avec eux, des dispositions des articles de sa convention qui posent des "Obligations générales et déontologiques" en vue d'en assurer le respect ;
- Phases quotidiennes de répit d'une durée significative et raisonnable ne donnant lieu à aucun enregistrement sonore ou visuel ni à aucune diffusion.

En une décennie, de la première télé-réalité sur M6 à la première sur France Télévisions, le genre a fortement évolué. Les « docu-réalité » ont pris leur essor, basés sur des thématiques familiales, et les thématiques de concours de talents se sont diversifiées.

Conformément à sa mission de service public, la société France Télévisions doit accorder une attention particulière aux programmes qui pourraient s'apparenter à ce qu'elle nomme la « télévision du réel ».

Pour sa première émission dans ce genre télévisuel (« Une semaine sans les femmes »), elle a posé des règles différentes des pratiques habituelles de la télé-réalité : aucune caméra filmant 24h sur 24, pas d'intervention de la production, pas de mise en scène, et une participation sur la base du volontariat.

France Télévisions diffuse ainsi ses programmes en veillant à respecter les dispositions posées par les différentes recommandations et directives du CSA concernant la télé-réalité. Ces dispositions consistent avant tout à protéger la dignité de la personne humaine, et surtout les mineurs, qu'ils soient intervenants ou téléspectateurs.

Le CSA a eu à intervenir auprès des chaînes de télévision privées à de nombreuses reprises notamment pour non-respect de la signalétique jeunesse, atteinte à la dignité de la personne humaine, incitation au sexisme, à des propos discriminatoires, ou à des propos diffamatoires et injurieux.

Afin de réduire les trop nombreux dérapages, la société de production Endemol a créé une charte éthique applicable à l'ensemble des programmes qu'elle produit, « fondée sur le respect de la dignité humaine et le refus de valeurs négatives comme le racisme, la drogue, l'alcool et toute forme de violence ».

### L'avis du Conseil :

La télé-réalité est un genre télévisuel qui suscite beaucoup de critiques, car il donne parfois lieu à des dérapages et des manipulations destinés à soutenir les audiences.

D'après le Conseil, les principaux facteurs critiques relèvent de l'enfermement et l'inactivité, l'avalissement des candidats par l'exposition de leur intimité et le pouvoir d'exclusion dont le public est appelé à user par le biais du vote négatif.

Au-delà de ces facteurs, la télé-réalité est un genre quelque peu hybride, qui emprunte beaucoup de ses traits à d'autres genres télévisuels.

« Entre 'Secret Story' et 'Striptease', il y a toute une gamme de télé-réalités que l'on peut considérer de manière très différente. 'Secret Story' ne m'intéresse pas, effectivement, je ne critique pas les gens qui regardent, mais on peut faire autre chose. La plage est assez grande et on peut placer le curseur à différents niveaux »

« Sur France Télévisions, il y a une émission de télé-réalité, c'est 'Striptease', et ça c'est de la télé-réalité »

Les membres du Conseil n'ont pas montré grand engagement en la matière, mais ils ont admis que le genre pouvait être occupé par France Télévisions, dans le respect précis d'un cahier de charges qui n'enfreindrait pas les règles précédemment énoncées.

Des membres du Conseil ont estimé que les deux modèles susceptibles d'être empruntés par la télévision publique étaient :

- Le concours de talents, permettant la découverte de jeunes et valorisant un secteur d'activité, quel qu'il soit.
- Le reportage ou le documentaire, permettant d'explorer une région de la vie des gens.

'Une semaine sans les femmes' a été compris dans cette dernière perspective. Le Conseil s'est même montré dubitatif sur le fait que le terme « télé-réalité » puisse être appliqué à cette émission, dont la nature relève plutôt du reportage, comme du défi que constitue le fait d'avoir à assumer le rôle d'autrui.

« Quand j'ai voulu regarder 'Une Semaine Sans les Femmes' comme une télé réalité, j'ai ressenti en fait autre chose, j'ai en fait vu un téléreportage. A la fin, il y a un ressort qui peut appartenir à la télé réalité, c'était la fin, il fallait sortir les mouchoirs, les gens pleuraient dans les retrouvailles. C'était de la télé réalité, parce que cela suscitait beaucoup d'émotion »

« En ce qui me concerne, je ne regarde pas la télé réalité, mais je n'ai pas été déçu. Il y a eu des trucs intéressants et des trucs charmants. Je n'irais pas regarder ça tous les soirs, c'est évident, mais les mecs se sont bien débrouillés. Pour faire tourner la maison, on n'a pas besoin des femmes, c'est normal ça. Mais pourquoi vouloir faire entrer cela dans la télé réalité ? Cela risque de rebuter les gens »

« La solidarité, on tire vers l'autre, contrairement à d'autres émissions qui sont faites pour se moquer des candidats. J'aime les émissions où l'on apprend quelque chose et qui nous apportent du divertissement. Je n'aime pas les jeux où l'on rabaisse les gens, mais une nounou qui arrive pour aider à s'en sortir en famille, ça oui »

L'ensemble des critiques ont porté sur l'attrait télévisuel de l'exercice, et non pas le bien fondé de la démarche, qui n'a pas été assimilée à la télé réalité par bon nombre des membres du Conseil.

La télé réalité est un genre télévisuel maintenant bien installé sur d'autres chaînes, qui occupent ce terrain avec des propositions diverses. Le Conseil estime que France Télévisions serait légitime à proposer de la télé réalité, à la condition de rester fidèle à ses valeurs et d'apporter à ce genre télévisuel une plus value nouvelle.

## 5 • Synthèse et recommandations

La télé réalité est un genre dont certaines réalisations sont très critiquées, mais qui présente deux types d'émission susceptibles de trouver leur place au sein de France Télévisions :

- Le concours de talents.
- La télévision du réel, qui s'apparente au documentaire ou au reportage.

## 6 - Vie politique et télévision publique

### Eléments de contexte :

Conformément à l'article 14 du cahier des charges de France Télévisions, les débats politiques français et européens doivent constituer de grands rendez-vous hebdomadaires sur les antennes du service public.

Cette mission doit être assurée en respectant l'expression pluraliste des courants de pensée et d'opinion (article 13-11 de la loi de 1986). Le contrat d'objectifs et de moyens 2009-2012 de FTV rappelle que les antennes du service public doivent être le reflet du pluralisme politique.

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel veille au respect par FTV et les chaînes privées de ce pluralisme politique. Pour cela, il a défini plusieurs règles :

- Les temps d'intervention de l'opposition parlementaire ne peuvent pas être inférieurs à la moitié des temps de parole de la majorité présidentielle ;
- Depuis le 21 juillet 2009 les interventions du Président de la République relevant du débat politique national doivent être prises en compte dans le temps de parole de la majorité. Ceci augmente mécaniquement le temps de parole pour l'opposition ;
- Un temps d'intervention équitable doit être mis à disposition de ceux qui n'appartiennent ni à la majorité ni à l'opposition ;
- Les temps de paroles doivent être envoyés chaque mois au Président du Sénat et de l'Assemblée Nationale et aux responsables des partis politiques représentés au Parlement ;
- Un dispositif spécifique de relevé et de suivi des temps de parole et d'antenne des personnalités politiques est prévu durant les périodes électorales.

Conformément à la loi de 1986, le groupe France Télévisions doit en outre diffuser sur ses services de télévision les émissions relatives aux consultations électorales pour lesquelles une campagne officielle radiotélévisée est prévue par les textes en vigueur. Il s'agit des émissions de la campagne officielle produites sous l'égide du CSA et diffusées sur les antennes publiques.

Dans le cadre du débat politique national, France Télévisions doit également diffuser sur ses antennes :

- L'expression du Parlement (débats du Parlement, expression directe des formations politiques représentées par un groupe parlementaire) ;
- L'expression directe des organisations syndicales et professionnelles.

### L'avis du Conseil :

La couverture de la vie politique et l'expression des idées qui concernent la cité, ainsi que la rencontre avec les hommes qui les incarnent, fait partie des missions de la télévision publique, qui doit contribuer à éclairer les citoyens.

Les débats du Conseil ont, pour l'essentiel, porté sur les moyens de rendre les émissions politiques plus attrayantes, afin qu'elles réalisent leur mission citoyenne.

Ceci posé, les émissions politiques sont segmentantes, et le Conseil n'échappe pas à cette règle, car l'intérêt des membres pour les émissions politiques est particulièrement variable.

Un plus grand attrait télévisuel	« Pour la première partie, j'ai déjà répondu en disant que je regarderais un peu plus les émissions politiques si elles étaient plus denses, un peu plus animées »
Un lien plus intense à l'actualité	« Je les regarderais plus quand il y a une actualité brûlante dans le journal, ça se fait déjà, mais peut-être pas suffisamment. Il faudrait que ça soit après le journal. Ça me plairait que l'on revienne sur une actualité brûlante avec un homme politique »

○ Certains membres du Conseil ont évoqué la rencontre des hommes politiques par le biais d'émissions non politiques.

○ Les membres du Conseil ont évoqué la mise en situation des hommes politiques dans le contexte de la vie des citoyens qu'ils ont à administrer.

○ Les émissions politiques doivent être renouvelées, car la rhétorique politique conduit très souvent à l'évitement des débats de fond et confine à la langue de bois, ce qui décourage beaucoup de téléspectateurs.

○ Les membres du Conseil ont aussi traité des questions relatives à l'égalité entre les sexes et la parité en politique.

○ L'installation de vrais débats, suppose des acteurs et des dispositifs à même de dépasser la rhétorique et la langue de bois.



- La nécessité de vérifier les éléments factuels et les informations, notamment chiffrées, énoncées par les invités politiques.
- Le recours à des experts permettant d'analyser et d'éclairer les propositions des acteurs politiques.

« Un dernier point, au niveau des émissions politiques : il faudrait que les journalistes fassent un effort de connaissance des dossiers. Il faut pouvoir remettre les choses à leur place quand vous êtes en face d'un homme politique, rappeler la réalité des choses, au lieu de s'en tenir à l'écume »

'Des journalistes plus percutants et plus réactifs dans le débat rendraient les émissions politiques plus intéressantes »

« Maintenant il y a plus des spécialistes médiateurs que par le passé »

« Le soir, j'adore regarder 'Ce Soir ou jamais', parce qu'il y a des débats politiques : ça parle du débat du jour avec des personnalités de tous bords, toutes les opinions sont représentées. C'est un vrai débat et le téléspectateur peut ensuite se faire sa propre opinion »

L'organisation de débats contradictoires à l'image de ceux qui peuvent intervenir entre les deux tours d'une élection présidentielle, pourrait renouveler l'attrait des émissions politiques. Ces émissions opposeraient deux personnalités politiques sur un dossier de fond, ils seraient encadrés par un(e) journaliste dont la neutralité devrait être totale.

La désaffection des émissions politiques par les femmes, pourrait être expliquée par le fait que ces émissions ne traitent que peu des questions qui les intéressent.

- Les attirer vers la vie politique et les émissions qui en traitent, passerait par une meilleure parité des participants.

« Il faut penser à la représentation des femmes : il y a un déficit de femmes politiques ce qui fait que les problèmes qui intéressent les femmes ne sont pas suffisamment abordés. Nous sortons des cantonales, un des dossiers phare des conseils généraux est la petite enfance. Qui en a parlé ? Qui le sait ? »

« Je dis juste qu'il y a une asymétrie de traitement entre les hommes et les femmes politiques »

La rencontre des hommes politiques par le biais d'émissions qui ne sont pas politiques, pourraient constituer un moyen permettant de rapprocher des citoyens des acteurs de la chose publique.

○ Les préférences du Conseil vont vers des émissions qui permettraient de rencontrer les acteurs politiques en tant que personnes, leurs passions par exemple, plutôt que de les faire participer à des émissions de divertissement où ils auraient à se comporter comme le font habituellement les « people ».

« Les faire venir dans les émissions, les connaître différemment, pourquoi pas. Oui, il faut réduire le fossé qu'il y a entre eux et nous. Mais par contre, les émissions doivent garder un sens. Si c'est politique, c'est politique ; si c'est un divertissement, c'est un divertissement. Il ne faut pas mélanger les genres, mais traiter les hommes politiques d'une manière plus sympa, plus humaine »

« S'ils viennent chez Drucker pour parler de leurs goûts littéraires, de leurs passions au cinéma, oui, d'accord »

Les membres du Conseil ont également imaginé des mises en situation assez proches des dispositifs de la télé-réalité, comme immerger la personne dans un cadre de vie ou des fonctions différentes des siennes :

○ Les acteurs politiques seraient ainsi invités à se confronter aux conditions de vie, comme aux difficultés qu'affrontent les citoyens.

Finalement, l'ensemble des évolutions envisagées par le Conseil, visent à briser les discours convenus, la langue de bois et les débats qui évitent les problèmes de fond.

Le Conseil a estimé que les prochaines élections présidentielles constituaient une opportunité majeure de faire évoluer les émissions politiques conformément aux attentes des téléspectateurs.

## 6 • Synthèse et recommandations

Le Conseil a estimé que les émissions politiques devaient être renouvelées, afin de renforcer leur attrait télévisuel et d'échapper à la rhétorique convenue de la langue de bois.

Les moyens permettant d'atteindre ces objectifs seraient :

- La parité.
- Un lien plus fort à l'actualité.
- La vérification des informations énoncées par les invités politiques.
- Des débats contradictoires.
- Le recours à des experts.
- La confrontation à la réalité et la découverte des personnes engagées en politique.

## 7 - L'information à la télévision publique

### Eléments de contexte :

L'information figure dans la définition même de la ligne éditoriale de France 2, France 3 et RFO telle que décrite par le cahier des charges de France Télévisions. Cette information doit concerner l'actualité locale, régionale, nationale et internationale.

Le contrat d'objectifs et de moyens 2009-2012 précise que France télévisions doit proposer une information très diversifiée qui reflète le pluralisme et doit assurer la cohérence et la complémentarité de la couverture de l'information en s'appuyant sur la personnalité spécifique des différentes chaînes.

La mission de France Télévisions, comme celle des chaînes privées, repose sur le respect de quatre piliers de l'information :

- l'indépendance éditoriale vis-à-vis des intérêts économiques des actionnaires de la chaîne, mais aussi du pouvoir politique ;
- le pluralisme avec un accès pluraliste des formations politiques, une expression des différents points de vue sur les sujets prêtant à controverse... ;
- l'honnêteté avec la vérification du bien-fondé et des sources de l'information, l'indication de l'origine de l'information, l'information incertaine présentée au conditionnel ... ;
- le respect des droits de la personne (dignité, vie privée, image, honneur réputation ...).

Ces valeurs sont détaillées dans la loi du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication et les recommandations du CSA. Plus spécifiquement, elles sont reprises dans le cahier des charges de France Télévisions et son contrat d'objectif et de moyen.

La mission d'information de France Télévisions ne s'arrête pas aux journaux télévisés. Le groupe doit également diffuser de nombreuses émissions de service public :

- Les communications du gouvernement
- Les émissions d'information spécialisées (grande cause nationale, sécurité routière, information des consommateurs...)
- Les émissions éducatives et sociales
- Les émissions des principales langues régionales

Afin de garantir l'accès de tous à l'information et à tout moment, France Télévisions a créé un portail web et un portail mobile tous deux gratuits et dédiés à ce genre. Les JT et les magazines d'information sont par ailleurs disponibles en télévision de rattrapage sur le service Pluzz.

### L'avis du Conseil :

Les échanges du Conseil à propos de l'information, qu'il s'agisse des journaux comme des émissions d'information, ont porté sur deux thématiques principales, qui constituent le contexte de l'évaluation de l'offre de France Télévisions, comme des attentes portées sur la télévision publique :

○ L'indépendance de l'information est une question majeure pour le Conseil.

Après en avoir débattu, le Conseil souligne l'absolue nécessité de continuer à garantir l'indépendance de l'information de France Télévisions, vis-à-vis de l'ensemble des pouvoirs, notamment politiques et économiques.

○ Le Conseil a également réfléchi sur l'évolution de l'information à l'heure de la profusion des sources.

« Les journaux gratuits, je les prends, parce que je prends les transports en commun. Je lis 20' à fond et je trouve que, même si ce n'est pas aussi développé que dans un canard, le gros de l'information y est »

« On a des informations toute la journée : les journaux gratuits, la radio le matin, le téléphone, on allume l'ordinateur et ça s'affiche dès la première page. A force... »

« Trop d'informations tue l'information, il faut savoir s'arrêter et faire le tri soi-même, sinon il y a tout un flot qui ne s'arrête jamais »

Il convient de signaler que la multiplication des sources, leur caractère excentré et leur grande diversité, a rendu tout procédé de censure inefficace.

L'information semble désormais devoir être diffusée, quels que soient les blocages aux freins qui s'opposent à la communication des faits.

« Avant je pensais qu'il y avait de la censure, maintenant j'ai complètement abandonné cette opinion. Je suis maintenant persuadé que l'information parvient à passer, du fait qu'il y a beaucoup de médias à notre disposition, du fait que les journalistes font leur travail avec plus ou moins de talent, mais correctement »

Le Conseil a donc placé sa réflexion sur le plan de la véracité de l'information et finalement de sa qualité même.

« Les informations relevées sur le net ne sont pas vérifiées, ni sûres. France Télévisions est en mesure de proposer des informations réellement vérifiées »

## 7.1 La double indépendance

La question de l'indépendance de l'information a été longuement traitée par le Conseil, qui a élaboré la notion de la double indépendance de l'information proposée par la télévision publique :

- Indépendance vis-à-vis du pouvoir politique et des acteurs d'influence.
- Indépendance face aux orientations médiatiques, qui peuvent produire des effets de masse sur des sujets qui méritent une attitude critique et une vigilance accrues.

La neutralité et l'objectivité de l'information découlent du respect de ces deux principes : l'indépendance face au politique et la vigilance face aux évidences médiatiques, car elles peuvent s'avérer erronées ou s'avérer manipulateurs.

L'indépendance vis-à-vis du pouvoir politique et des acteurs d'influence se manifeste aussi par des traits formels, visibles à l'écran.

- Les membres du Conseil ont souhaité que les journalistes jouent un rôle d'interpellation des acteurs politiques plus affirmé.

Ils attendent d'une certaine manière que les journalistes les interrogent avec plus de mordant.

Ils n'ont pas souhaité que les journalistes jouent un rôle de contradiction, mais qu'ils soient à même de poser des questions fondées, et qu'ils essayent plus fermement d'obtenir des réponses franches.

« Il faut du vrai esprit critique et des intervenants ou des journalistes qui aient du vrai répondant. Le problème c'est qu'il faudrait trouver des gens qui ne seraient pas que des intermédiaires, mais qui pourraient corriger les inexactitudes, voire les mensonges des uns et des autres »

« Je n'ai pas apprécié que le journaliste n'ait rien dit lorsque le ministre s'est défendu en énonçant des inexactitudes, peut-être même des mensonges »

« J'aurais aimé qu'elle ne laisse pas poursuivre son invité, qu'elle réagisse face à des propos qui étaient inacceptables »

L'indépendance vis-à-vis du milieu journalistique et des orientations qui touchent l'ensemble des médias, devrait se traduire à l'écran par une différence plus notable entre les journaux proposés par les différentes chaînes.

Cette différence se manifesterait :

- Par une moins grande redondance, la hiérarchie de l'information pouvant être différenciée.
- Une place plus grande accordée à l'analyse et l'approfondissement de l'information.

#### Critique de la redondance

« Je suis désolée de dire que les JT de France 2 et de TF1, c'est quasiment la même chose. Je me suis amusée à comparer les deux. Globalement, c'était les mêmes sujets, à part les sujets anecdotiques comme le remorquage d'un iceberg depuis je ne sais où pour aller je ne sais où ! »

« Un dernier point quand même sur l'information : je suis un fan du journal de France 2, mais je zappe de plus en plus, parce que c'est le même contenu et que je ne vois pas la différence avec TF1 »

« Sur France 2 et TF1, on a pratiquement les mêmes sujets à la minute près »

« Il faut qu'ils n'ouvrent pas forcément sur le sujet du jour qui est rabâché »

« C'est un peu difficile parce qu'il faut qu'il reste sur l'actualité, mais peut-être moins rabâcher la même chose, le même sujet. Il faut faire des choses différentes, interroger plus de gens. On a le gouvernement, alors il faut interroger la population, mais il faut cesser de rabâcher toujours le même truc »

« Les informations, il y a nécessairement des titres récurrents dans une journée, mais il faut aussi diversifier un peu.

## Analyse et approfondissement

« Il faudrait que les journaux aillent plus au fond des sujets, qu'ils aient par exemple des spécialistes sur le plateau, les chaînes thématiques le font »

« Il faut développer l'information, à la radio en 10' on a les informations, là j'attends d'un journal de 30' qu'ils développent un peu plus. Il faut qu'ils aillent de l'avant dans l'information. Là, je n'y trouve pas mon compte »

« Quand il m'arrive de regarder le JT, j'ai le sentiment d'avoir en une demi-heure ce que j'ai entendu en 10' à la radio. Ce n'est pas plus développé »

## 7.2 Evolutions constatées, évolutions attendues

Les membres du Conseil constatent que l'évolution majeure qui concerne l'information, relève de son extraordinaire disponibilité, comme de la profusion des acteurs qui proposent de l'information de manière permanente.

Ces évolutions imposent des changements aux chaînes publiques :

○ Elles doivent apporter la fiabilité qui manque à des acteurs soumis au flux d'information en continu.

○ Elles doivent également apporter la distance et l'analyse que cela permet par l'intermédiaire du débat d'experts, par exemple.

○ La télévision publique pourrait assumer ce rôle majeur, désormais indispensable au décryptage de l'actualité, qui consiste à informer sur l'information et le contexte de sa production.

### Fiabilité

« Avec toutes les sources disponibles aujourd'hui, l'information n'est pas nécessairement vérifiée. France Télévisions est en mesure de vérifier l'information, de la confirmer ou non »

### L'éclairage

« Concernant les émissions d'information, je pense que 'C dans l'air' présente pas mal de spécialistes, mais dans les autres émissions, on ne les fait pas beaucoup parler et c'est comme si les hommes étaient détenteurs de la vérité. Ils ne sont pas confrontés à une équipe pluridisciplinaire d'économistes, de sociologues... »

### Décryptage de l'information



« Le contexte est porteur d'informations, plus que de l'information elle-même. Tout ça doit être relié à l'abondance de l'information. Il faut l'analyser et tenir compte du contexte de l'information. Il faut creuser davantage et considérer que l'on a plusieurs niveaux d'information »

« Il y a quelques années, c'était tout beau, tout nouveau. On recherchait de l'information de manière indéterminée et on allait à la pêche. On pouvait retenir n'importe quoi. D'où ma question sur l'usage de l'information et son analyse »

« J'aurais aimé que les journalistes nous disent quand ils n'ont pas pu vérifier leurs informations, ou quand la situation ne leur a pas permis d'accéder à l'information »

Les trois niveaux revêtent une importance cruciale. Ils suscitent également des attentes précises, comme une émission hebdomadaire qui ferait un retour critique sur l'actualité, comme sur l'actualité de l'actualité même.

« On a une émission, 'Envoyé Spécial', qui traite des sujets de l'actualité mondiale, mais qui souvent déconnectés de l'actualité actuelle. Alors on pourrait imaginer que le jeudi soir, on reprend les trois ou quatre grandes actualités de la semaine et on les approfondit. Des choses comme ça, pour revenir vers l'information et mieux la comprendre »

Les membres du Conseil ont effectué deux remarques, à propos de l'information des chaînes publiques, qu'il convient de restituer ici :

○ Ils ont manifesté leur satisfaction face à certains changements du JT de France 2, notamment la dynamique du week-end, proche et conviviale, ainsi que l'innovation que constitue le sommaire intermédiaire.

○ Ils ont souligné également l'importance qu'ils accordaient aux informations régionales.

## Evolution formelle

« Il y a eu des changements de style, je trouve que la présentation est bien, surtout lorsque le présentateur coupe pour faire un sommaire au sein du journal et nous présente ce qui doit venir un peu plus tard, c'est sympa »

« J'aime bien le dimanche, les invités qui débattent sur le journal de 13h »

« A 13h15', le dimanche ou le samedi, on a l'impression qu'il fait partie de la famille, il a un style décontracté, il ne met pas de cravate, il a la chemise ouverte »

## Les informations régionales

« J'aime les débats qui ont quelque chose de dialectique, avec quelques invités. J'aime bien découvrir le terroir, des nouvelles régions »

« Le régional de France 3, je l'aime beaucoup, je le regarde tous les soirs »

« Ce sont des informations sur ma région, et ce sont des choses que je ne connais généralement pas. Il y a le côté reportage et le spectacle, il y a ces reportages sur les régions que je ne connais pas, dans ma région même, des coins que je ne connais pas »

### 7 • Synthèse et recommandations

Le Conseil s'est préoccupé de deux aspects liés à l'information qui lui ont semblé prioritaires à l'heure actuelle : l'indépendance de la télévision publique et l'information à l'ère de la profusion des médias.

Le Conseil a produit le concept de double indépendance, l'indépendance de l'information par rapport à tous les pouvoirs, mais aussi l'indépendance par rapport aux médias.

A l'ère de la profusion des médias et de l'information, la télévision publique doit apporter ce qui fait défaut par ailleurs, de la fiabilité, de l'analyse et du décryptage de l'actualité.

## 8 - Synthèse des recommandations

### Mise en perspective des échanges

Dans le contexte de la réception du précédent rapport, le conseil s'est exprimé sur la fiction, les programmes courts, les sports et les programmes de référence.

Sur le plan des fictions, le Conseil a estimé que France Télévisions devait aller au-delà des œuvres patrimoniales, qu'il fallait moderniser les créations françaises de sorte qu'elles puissent rivaliser avec les fictions américaines.

Le Conseil a retenu l'attrait des programmes courts, qui permettraient de dynamiser l'antenne et de mieux régler la programmation des soirées.

Sur le plan des sports, le Conseil a reconnu et salué la capacité de France Télévisions à couvrir des grands événements sportifs.

Le Conseil a retenu l'importance des émissions de référence au sein de la télévision publique, à l'image de "C dans l'air", "C'est pas Sorcier", "RDV en Terre Inconnue", "Strip Tease" et "Thalassa".

### Les évolutions attendues

Les évolutions de la société et des médias imposent un changement de modèle de télévision. Dans cette perspective, le Conseil a estimé qu'il fallait insister sur la dimension de divertir, car elle permet d'attirer des téléspectateurs et d'éviter l'écueil de l'élitisme.

L'objectif de rajeunir les audiences s'impose de lui-même, il suppose une démarche aux formes multiples. Cet objectif peut nécessiter que l'une des chaînes lui soit dédiée, mais aussi de renouer plus généralement avec la créativité et l'esprit critique, comme d'introduire des nouvelles figures d'animation.

La télévision publique doit se rapprocher de ses téléspectateurs, notamment les plus jeunes, par le traitement des questions de société qui les concernent.

Elle doit également leur proposer des services comme elle doit investir les nouveaux médias.

## Les émissions de jeu

Le Conseil a valorisé l'apport des émissions de jeu en tant que divertissement, ainsi que leur potentiel à attirer des publics intéressés par la participation et l'interaction, notamment les jeunes.

Le Conseil a émis trois remarques :

- Il a valorisé les jeux qui font prévaloir les talents, y compris les concours.
- Il a réaffirmé la nécessité du respect de la dignité des participants.
- Il a formulé des attentes portant sur des jeux qui s'adressent à la famille, les jeux d'aventure et les jeux en région.

## La télévision du réel

La télé-réalité est un genre dont certaines réalisations sont très critiquées, mais qui présente deux types d'émission susceptibles de trouver leur place au sein de France Télévisions :

- Le concours de talents.
- La télévision du réel, qui s'apparente au documentaire ou au reportage.

## Vie politique et télévision publique

Le Conseil a estimé que les émissions politiques devaient être renouvelées, afin de renforcer leur attrait télévisuel et d'échapper à la rhétorique convenue de la langue de bois.

Les moyens permettant d'atteindre ces objectifs seraient :

- La parité.
- Un lien plus fort à l'actualité.
- Des débats contradictoires
- Le recours à des experts.
- La confrontation à la réalité et la découverte des personnes engagées en politique.

## Les informations et la télévision publique

Le Conseil s'est préoccupé de deux aspects liés à l'information qui lui ont semblé prioritaires à l'heure actuelle : l'indépendance de la télévision publique et l'information à l'ère de la profusion des médias.

Le Conseil a produit le concept de double indépendance, l'indépendance de l'information par rapport à tous les pouvoirs, mais aussi l'indépendance par rapport aux médias.

A l'ère de la profusion des médias et de l'information, la télévision publique doit apporter ce qui fait défaut par ailleurs, de la fiabilité, de l'analyse et du décryptage de l'actualité.